

RAPPORT SUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES, LES DONS COLLECTES, LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS ABRITEES ET LES PARTENARIATS SIGNES

FONDATION  **N**
DES LIONS DE FRANCE

15/06/2017

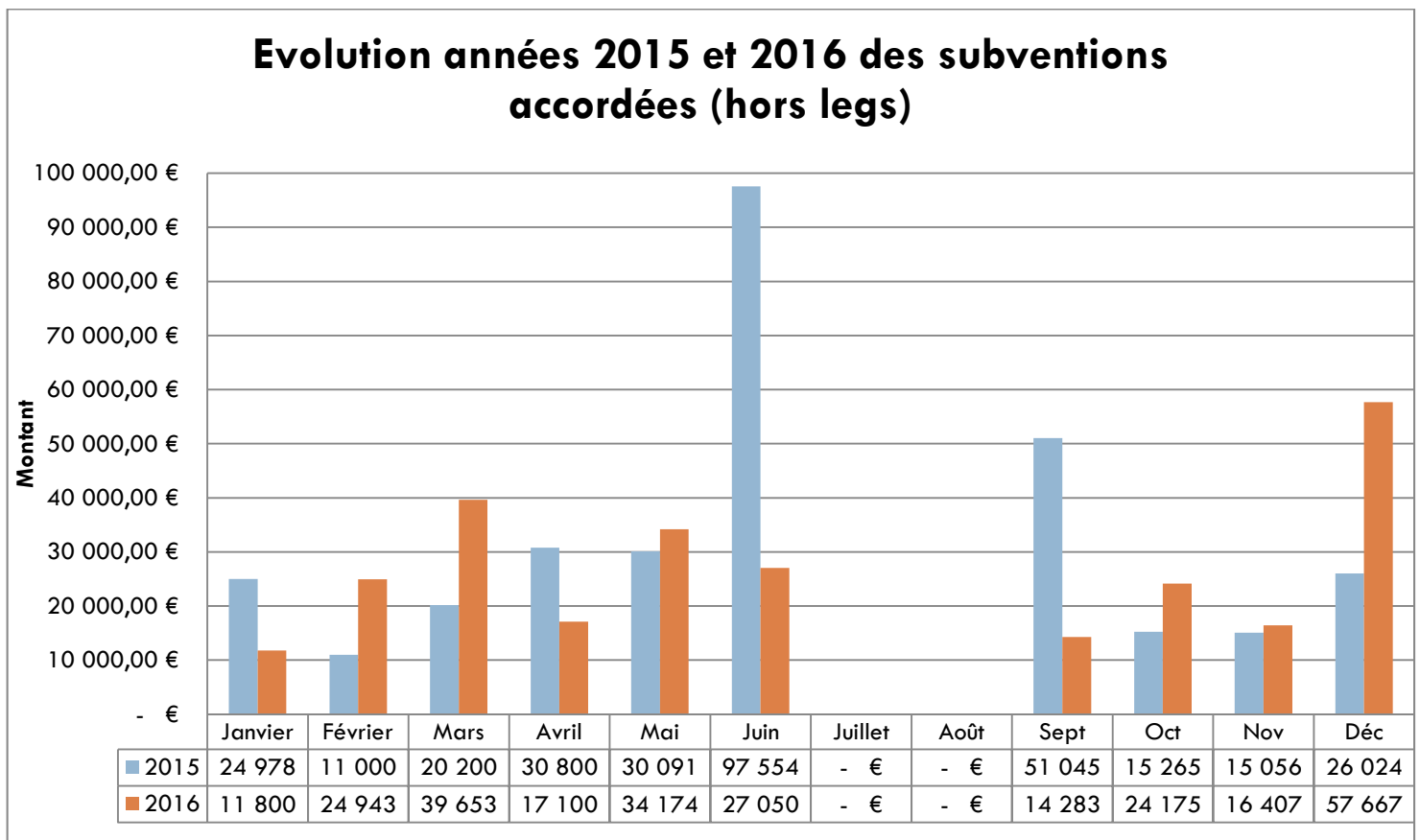
ANNEE 2016

Détail des résultats des subventions accordées et des relations
avec les différents partenaires du mouvement Lion.

Rapport sur les subventions accordées, les dons collectés, les relations avec les associations abritées et les partenariats signés.

SUBVENTIONS ACCORDEES

- Ce sont **140 dossiers** qui auront bénéficié de l'aide de notre Fondation, soit **64.70% de plus** qu'en 2015. (85 dossiers)
- A noter que **64 dossiers** viennent des accords signés avec nos trois partenaires, pour un montant total d'environ **49.045 €**.



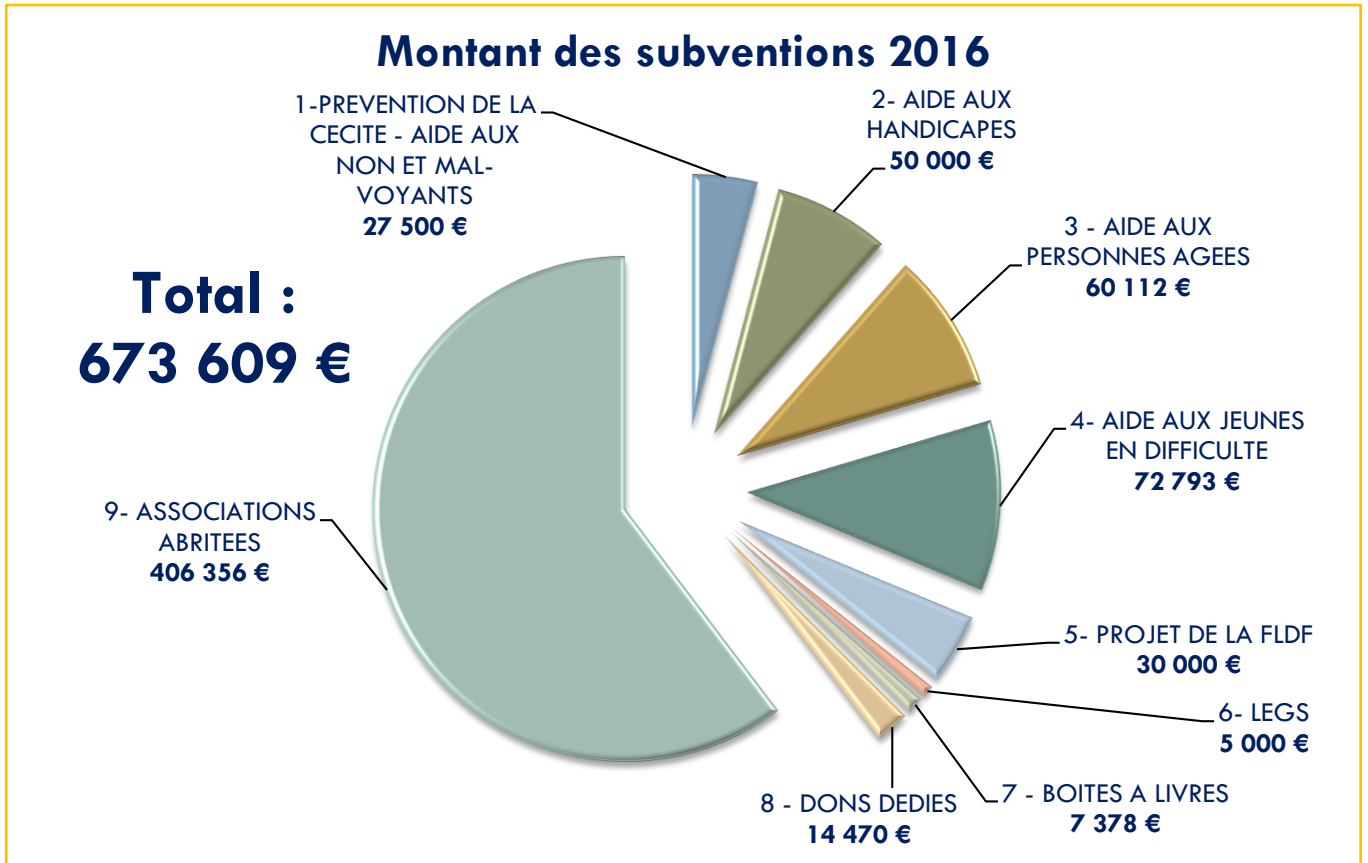
Ce sont donc **267.253 €** qui auront été versés à 140 dossiers de Clubs, soit près de 1.900 € en moyenne par dossier, au lieu des 3.600 € en 2015. (Total en 2015 : 322.013 €)

Ce choix d'aider plus de Clubs en garantissant un bon niveau individuel de subventions est donc atteint.

Il s'agit d'inscrire cette stratégie sur du long terme pour toucher le plus grand nombre de Clubs sur notre territoire.

Pour les associations abritées ce sont **406.356 €** qu'elles ont pu distribuer, soit un total général de **673.609 €**, à rapprocher des 722.013 € de 2015.

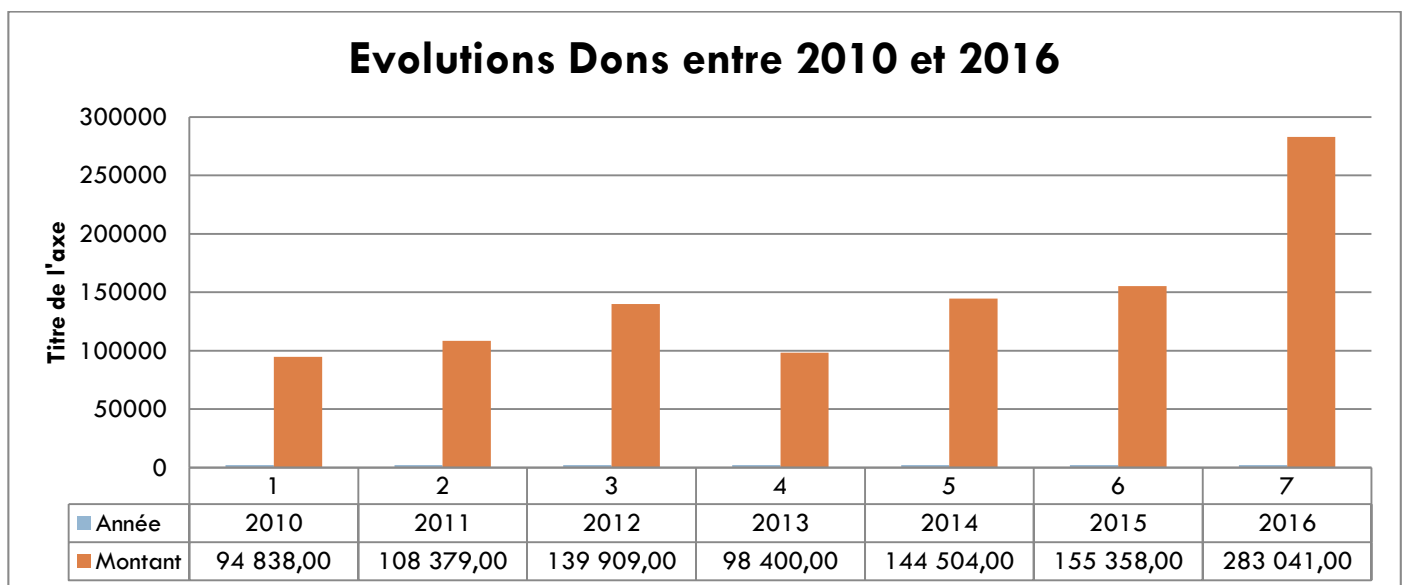
La répartition par objectif montre un doublement des dossiers relatifs à l'aide aux personnes âgées et aussi de la prévention de la cécité, par rapport à 2015.



DONS COLLECTES

Au niveau de la collecte de dons, la situation s'est redressée, avec une **augmentation de plus de 82%**. (Hors dons dédiés et loyers).

Cette information apparait sur ce rapport, bien que du ressort d'un 2^{ème} Vice-président, simplement pour la mettre en miroir avec le montant des subventions accordées.



Subventions accordées : **267.253 €** pour une collecte de **283.041 €**, soit un équilibre à près de 15.800 €.

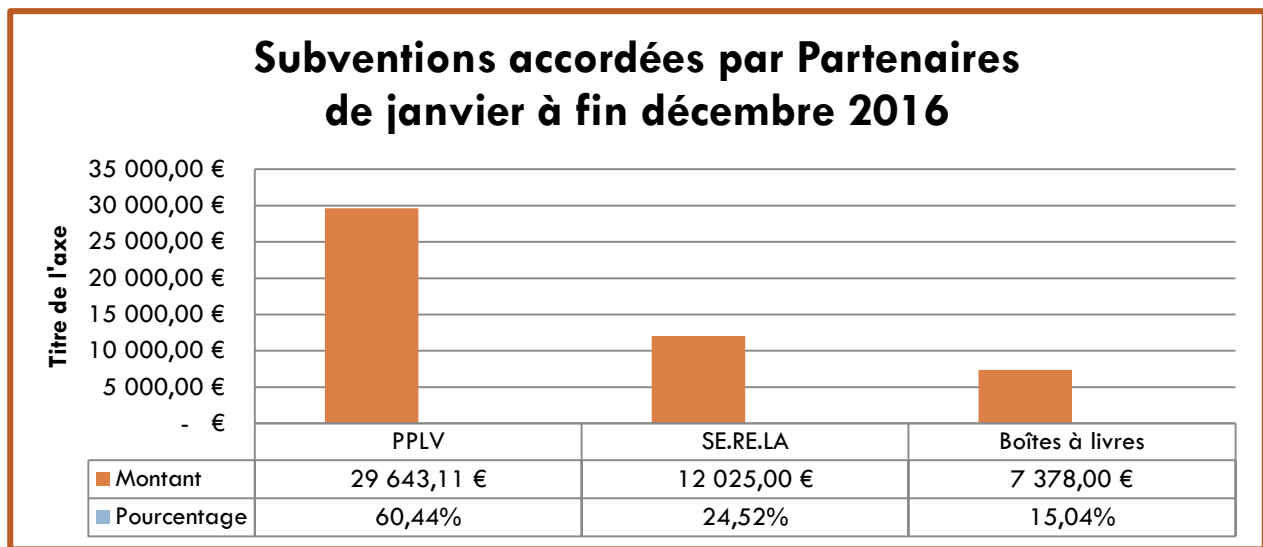
PARTENARIATS

Prêts pour la vie (PPLV) : Mise en place d'un outil pédagogique permettant aux enfants de vivre ensemble.

Lions Alzheimer : Organisation de séjours de repos pour les aidants et aidés.(Se.Re.LA)

Agir pour la lecture : Promotion de la pose de boîtes à livres.

- Un nouveau rythme s'installe conformément aux nouveaux protocoles acceptés et en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016.



ASSOCIATIONS ABRITEES

- Sur les associations abritées : (19)
 - Toutes les associations ont acceptées les règles de nomination du représentant de la Fondation.
 - La plupart ont respecté leurs obligations tout au long de l'année.
 - Une seule fait l'objet d'une remise en compte de son hébergement du fait du manque de suivi de ses engagements.

CONCLUSION

Durant cette année un effort particulier a été fait sur l'amélioration des relations avec les Clubs, les correspondants, les associations abritées, et de nouveaux partenaires avec comme ligne directrice, de les impliquer de plus en plus à la bonne marche de notre Mouvement, et à une meilleure connaissance de notre Fondation.

Cette stratégie apporte ses fruits au regard, d'une part de l'augmentation des dossiers de demandes de subventions Clubs lions (**144 à fin juin 2017 à comparer avec les 140 dossiers sur toute l'année 2016**), et d'autre part sur les remontées positives de notre action.

La signature de deux nouveaux partenariats (VPA et LEO) devrait contribuer à étendre notre capacité à aller au plus près des Lions de France.

L'objectif de consolider les liens entre tous ces acteurs est semble-t-il atteint.

Régis ABAD

Trésorier-adjoint

Chargé des subventions et des associations abritées